Transports en commun

(https://ville-cachan.fr/transports-en-commun/)

Valouette

Le réseau Valouette résulte d'une convention entre Île-de-France Mobilités, la RATP et le Grand-Orly Seine Bièvre afin de permettre aux habitants du territoire de se déplacer gratuitement. **Depuis le 6 juillet 2026 et la fin de la convention d'exploitation, la Ville de Cachan a repris la gestion de la Valouette.**

Le bus **Valouette de Cachan** fonctionne de la même manière que l'ancienne Valouette V3.

Il dessert la commune de Cachan et est accessibles aux personnes à mobilité réduite et aux utilisateurs de fauteuils roulants.

- Dépliant Valouette de Cachan (2026) PDF 919.35 Ko

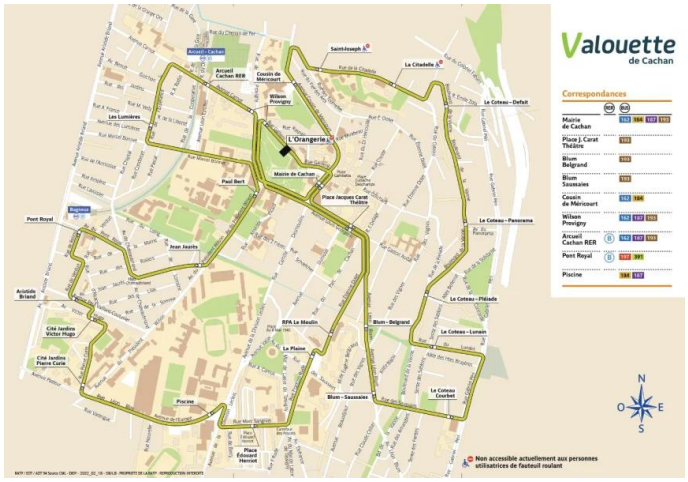

Plan de la Valouette de Cachan (2026)

RER B

Cachan est desservie par le RER B qui relie le centre de Paris aux villes de l'agglomération et aux aéroports d'Orly et Roissy-Charles-de-Gaulle.

Durées du trajet

- 20 min environ entre Cachan et Gare du Nord
- 15 min environ entre Cachan et Châtelet-les-Halles
- 8 min environ entre Cachan et Denfert-Rochereau

Fréquence de passage

10 à 15 minutes en semaine.

Correspondances

La gare d’Arcueil-Cachan est desservie par les lignes 162, 187 et 193 du réseau de bus RATP ainsi que par les lignes V3 et V4 du réseau de bus Valouette.

La gare de Bagneux est desservie par les lignes 197 et 391 de la RATP.

Bus

Lignes de la RATP

- Ligne 162 : Louis Aragon-Villejuif – Clamart-Parc Maison Blanche
- Ligne 184 : Porte d’Italie (Paris) – Fresnes-Pasteur
- Ligne 186 : Porte d’Italie (Paris) – Fresnes-Rond-Point Roosevelt
- Ligne 187 : Portes d’Orléans (Paris)- Fresnes-Les Groux
- Ligne 193 : Mairie de L’Haÿ-les-Roses – Arcueil-Lénine
- Ligne 197 : Porte d’Orléans (Paris) – Massy-Opéra-Théâtre

Ligne TVM

Le bus Trans-Val-de-Marne (TVM) permet de se rendre à la Préfecture du Val-de-Marne, au centre commercial Belle Epine, au Marché de Rungis ou à Créteil Soleil sans passer par Paris.

Correspondance avec les lignes 184, 186 et 187.

Carte améthyste

Depuis le 1er octobre 2025, le forfait Améthyste a été remplacé par un nouveau dispositif de remboursement des frais de transport : VALib+.

Le Département du Val-de-Marne propose un remboursement des trajets effectués avec le Navigo Liberté+ d’Île-de-France Mobilités (IDFM), dans la limite de 200€ par an.

Sont éligibles à l’aide VALib+ les personnes résidant dans le Val-de-Marne depuis au moins 1 an et sous certaines conditions.

En savoir plus : VaLib+

Valouette

Bâtiment Askia, 11, avenue Henri Farman, 94398 Orly aérogare Cedex

01 78 18 22 23

bus.valouette@grandorlyseinebievre.fr

https://www.grandorlyseinebievre.fr/reseau-de-bus-valouette